



# *Ecole d'ISSIGEAC*



**Communauté de  
Communes  
Portes Sud Périgord**  
23 avenue de la Bastide  
24500 EYMET

## Présentation de l'école

L'école d'Issigeac fonctionne en RPC (Regroupement Pédagogique Concentré avec les communes de Bardou, Boisse, Faurilles, Issigeac, Monmarvès, Monsaguel, Montaut, Plaisance, Ste Radegonde, St Léon d'Issigeac, St Perdoux).

L'école comprend 6 classes (2 classes maternelles avec 2 ATSEM et 4 classes élémentaires) . Ouverture d'une classe **ULIS** à la rentrée de septembre 2023: (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire): scolarisation d'élèves en situation de handicaps.

### Equipements numériques

Chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur interactif, d'un micro-ordinateur et d'un accès à internet. Cela permet à l'enseignant de disposer d'une multitude de supports pédagogiques. Les élèves bénéficient également d'une flotte de tablettes ou de notebook, et l'école bénéficie de différents équipements numériques (photocopieurs multifonction, caméras numériques, visionneuses... )

**Horaires des écoles** : (Lundis, mardis, jeudis et vendredis)

Maternelles /CP	CE1/CE2/CM1/CM2
08h45 - 12h00 : classe	08h45 - 12h15 : classe
12h00 - 13h30 : pause méridienne	12h15 - 13h45 : pause méridienne
13h30 - 16h15 : classe	13h45- 16h15 : classe

8h35 - 8h45 : accueil des élèves par les enseignants

*A noter : un bornier-vidéo a été installé sur le portail d'entrée de l'école.*

La communauté de communes organise trois services périscolaires (garderie, restauration, transport scolaire) ainsi qu'un partenariat avec le centre de loisirs de Castillonès .

**Cour de l'école:** Une structure de jeux offerte par la coopérative scolaire a été installée dans la cour.

### La garderie

2 agents accueillent les enfants le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h15 à 18h30.

*Un forfait de 1€ par jour a été instauré, quelle que soit la durée de fréquentation réelle de la journée (horaires et tarifs harmonisés sur le territoire CCPSP).*

Il est obligatoire d'inscrire votre ou vos enfants à ce service auprès de la communauté de communes par l'intermédiaire de l'agent d'accueil de la garderie.

En raison du plan Vigipirate et protocole sanitaire, les enfants sont accompagnés par l'adulte responsable jusqu'au portail le matin. Le soir, l'enfant ne peut quitter la garderie qu'en présence de l'adulte.

## La restauration scolaire

La restauration scolaire est sous compétence Communauté de communes. Les repas sont préparés sur place, dans la cuisine de l'école, avec la mise en place d'une restauration bio et locale. Tous les repas sont préparés avec un maximum de plats faits maison, avec un approvisionnement en circuits courts. Dans le cadre de la loi EGALIM, les enfants bénéficient d'un repas végétarien par semaine.

*Le prix du repas est fixé à 2,94€ tarif harmonisé pour tous les élèves sur le territoire de la CCPSP.*

## Le transport scolaire

L'école d'Issigeac est desservie par 3 circuits de transport scolaire,

**Circuit 1** : secteur PLAISANCE/MONSAGUEL

**Circuit 2** : secteur ST AUBIN DE LANQUAIS

**Circuit 3** : secteur MONTAUT/ FAURILLES/ BOISSE

Une accompagnatrice suit les élèves dans le bus sur tous les trajets.



## Partenariat avec le centre de loisirs de Castillonnès

Ce partenariat fonctionne pour toutes les vacances scolaires, ainsi que les mercredis en période scolaire. Le centre de loisirs assure le transport des enfants. Les familles inscrivent les enfants directement auprès du centre de loisirs.

**Vacances scolaires** : Les familles déposent leurs enfants à la garderie de l'école d'Issigeac, où ils sont accueillis par un animateur du centre de loisirs. Puis ils sont transportés en autocar jusqu'à Castillonnès. Le soir, après retour en autocar également, les enfants restent sous surveillance de l'animateur jusqu'à ce qu'ils soient récupérés.

**Mercredis en temps scolaire** : Les enfants inscrits au centre de loisirs sont transportés depuis l'école d'Issigeac vers Castillonnès.





### **Inscription à l'école :**

L'inscription est à solliciter auprès de la mairie. S'il y a demande de dérogation, se renseigner auprès de la communauté de communes.

Le certificat d'inscription obtenu permettra ensuite de procéder à l'admission à l'école.

La(le) directrice (directeur) reste à votre disposition, sur rendez-vous, pour les démarches d'inscription ou pour toute information complémentaire.

### **Contact école :**

**Ecole primaire publique - place de la Capelle - 24560 ISSIGEAC**

**Tel : 05 53 58 70 71 / Email : [ce.0240178n@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0240178n@ac-bordeaux.fr)**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD**

23 avenue de la Bastide - 24500 EYMET • Tél. : 05 53 22 57 94

• E-mail : [cc.portesudperigord@orange.fr](mailto:cc.portesudperigord@orange.fr)